

La personne de confiance en service de réanimation

Par **sandroo**, le **27/10/2008** à **11:29**

Bonjour à tous! J'effectue une recherche concernant la personne de confiance en service de réanimation, et je me heurte à un problème auquel je ne trouve aucunes réponses. Il s'agit du cas où le patient est inconscient, et n'a pas eu le temps de désigner une personne de confiance. A qui doit s'adresser prioritairement le médecin? A toute la famille?

Et j'ai une autre question : Y a t-il une hiérarchie entre le conjoint et les enfants et/ou les parents? le médecin doit il favoriser l'une de ces personnes d'un point de vue de l'information? J'attends vos réponses. Merci.